Art.1 – ORGANISATION

A. Ce Challenge Individuel Promotion, organisé par la Commission Sportive Régionale de Nouvelle Aquitaine, est homologué par la FFBSQ et ouvert à tous les joueuses et joueurs en règle avec la fédération et répondra aux dispositifs du règlement sportif en vigueur.

B. Le Championnat Régional se déroule sur 5 journées respectivement dans les bowlings du district sud en même temps que les journées jeunes :

- ✓ J1 08/11/2026 Mériadeck
- ✓ J2 10/01/2027 Bayonne
- ✓ J3 07/02/2027 Agen
- ✓ J4 11/04/2027 Yzosse
- ✓ J5 02/05/2027 Bergerac

Art.2 – LES PARTICIPANTS

A. Le championnat est ouvert à tous les licencié(e)s répondant aux critères suivants :

- ✓ Pour les dames : moyenne ≤ 150
- ✓ Pour les hommes : moyenne ≤165
- ✓ Et tous les joueurs de première année de licence (numéro de licence commence par 27)

B. C'est le listing d'août 2026 qui sera pris en compte comme référence pour la moyenne.

Art.3 – DEROULEMENT DE LA COMPETITION

A. La compétition comportera cinq (5) journées indépendantes l'une de l'autre.

B. La compétition se joue individuellement.

C. Chaque joueur effectuera 6 parties par journée.

D. Chaque journée étant indépendante, chaque joueur peut participer à autant de journée qu'il le souhaite (de 1 à 5 journées).

E. A l'issue de ces cinq journées, il sera effectué un classement général avec la meilleure série réalisée par chaque joueur lors d'une des cinq journées.

- ✓ Classement féminin
- ✓ Classement masculin

Ces deux classements détermineront les deux podiums à l'issue de la cinquième journée.

Art.4 – INSCRIPTIONS

A. La date limite d'inscription est fixé 14 jours avant la compétition, soit :

✓	J1	25/10/2026	Mériadeck
✓	J2	27/12/2026	Bayonne
✓	J3	24/01/2027	Agen
✓	J4	28/03/2027	Yzosse
✓	J5	18/04/2027	Bergerac

B. Les engagements devront se faire exclusivement par les clubs auprès du responsable de la compétition.

C. Les frais d'engagement sont de 30 € par journée et par joueur. Le CSR Bowling Nouvelle-Aquitaine facturera les clubs à l'issue de chaque journée. Chaque club devra s'acquitter de la facture à réception de cette dernière.

D. La priorité étant donnée aux jeunes participants aux Journées Jeunes qui se déroulent même temps que ce Challenge, le nombre de place pourra être limité en fonction du bowling qui reçoie la compétition. C'est le CSR qui fixe les quotas de places disponibles.

E. Les inscriptions seront donc prises en compte dans l'ordre d'arrivée du mail d'inscription du club auprès du responsable de la compétition.